

Limitation physique et sensorielle



Définition

L'indicateur de limitation physique et sensorielle est calculé sur base des données de l'enquête nationale de santé. Il s'agit du nombre absolu et de la proportion (%) d'individus de 15 ans et plus qui déclarent des limitations physiques ou sensorielles importantes (pour voir, entendre, se mouvoir, parler, mordre/mâcher et/ou pour saisir un petit objet). Il concerne les restrictions que vivent les individus dans la réalisation de leurs activités quotidiennes.

Cet indicateur est basé sur neuf questions de l'enquête nationale de santé comme « Pouvez-vous voir clairement des caractères d'imprimerie d'un journal ? » ou « Pouvez-vous monter et descendre des escaliers sans canne ou ni autre aide ou appareil spécifique ? »

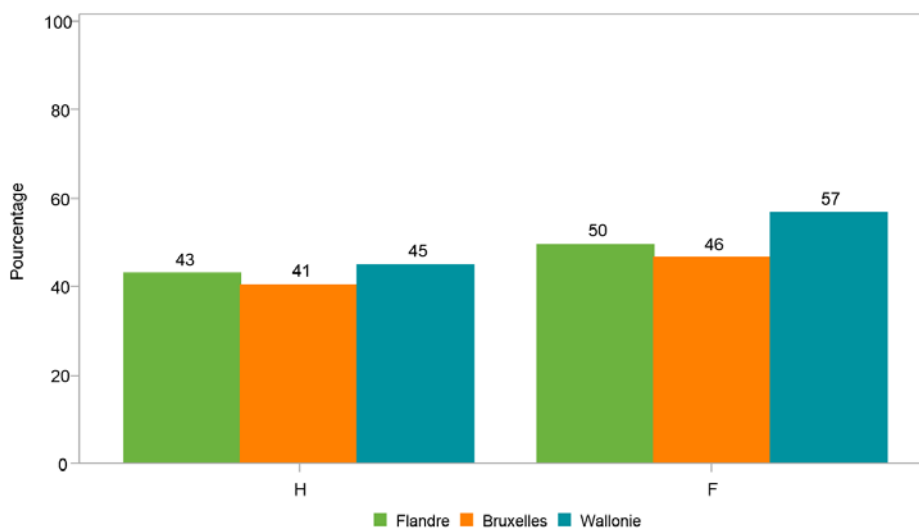
Il est demandé aux personnes de mentionner si elles ont de telles limitations dans une situation normale c'est-à-dire quand elles portent leurs lunettes ou lentilles ou leurs appareils auditifs habituels, mais sans autre aide ou appareil spécifique.

Trois catégories sont créées. Les personnes qui ne mentionnent aucune limitation forment une première catégorie. Celles qui éprouvent des difficultés mais arrivent à réaliser toutes les fonctions par elles-mêmes sont regroupées dans la catégorie « avec limitations fonctionnelles légères ». Les personnes qui n'arrivent pas à réaliser une ou plusieurs fonctions par elles-mêmes sont considérées comme ayant des limitations physiques ou sensorielles sévères.

En 2013, l'enquête nationale de santé n'a plus posé les questions nécessaires à cet indicateur aux personnes de moins de 65 ans. Un focus sur les 65 ans et plus est donc le seul réalisable sur base de cette enquête.

En Wallonie en 2013, 51,9% de la population de 65 ans et plus est concerné par une limitation physique ou sensorielle dans ses activités de base (21,7% ont des limitations d'importance moyenne et 30,2% ont des limitations graves). Ces proportions sont semblables dans les autres régions du pays. A première vue les femmes (56,7%) sont plus touchées par ces limitations que les hommes (44,9%) mais cette différence n'est pas statistiquement significative quand on standardise sur l'âge.

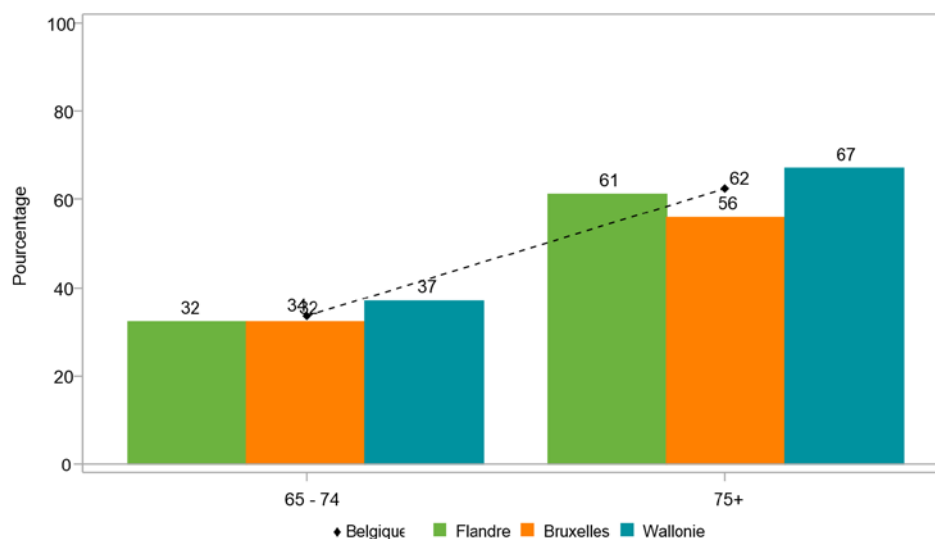
Pourcentage de personnes de 65 ans et plus ayant une limitation physique ou sensorielle dans ses activités de base, par sexe, Belgique 2013



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

La proportion de personnes qui vit avec des limitations dans ses activités quotidiennes augmente avec l'âge. Entre 65 et 74 ans, 37% des wallons déclarent des limitations (légères ou sévères) dans leurs activités de base. Au-delà de 74 ans, ils sont 67% à vivre avec ces limitations.

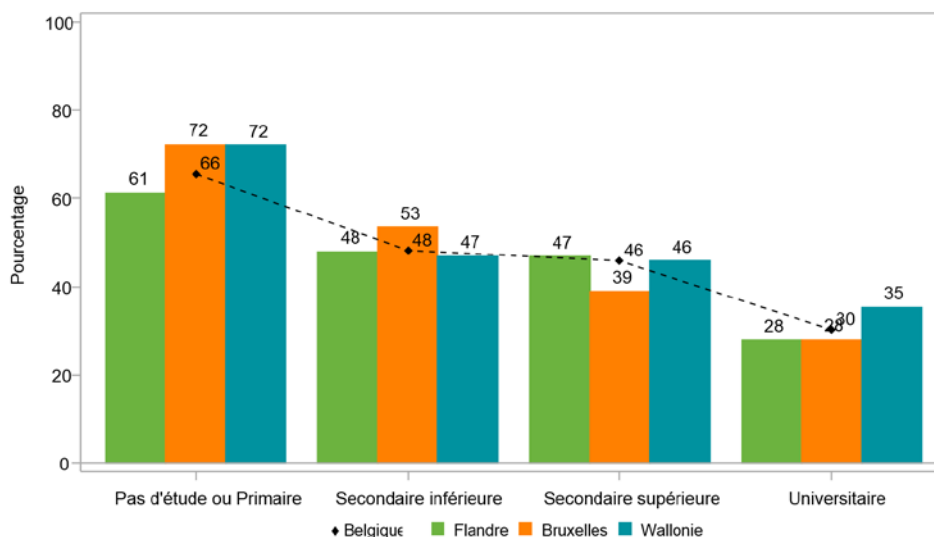
Pourcentage de personnes de 65 ans et plus ayant une limitation physique ou sensorielle dans ses activités de base, par âge, Belgique 2013



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

La proportion de personnes qui vit avec des limitations est aussi liée au niveau d’instruction. Dans le groupe des personnes de 65 ans et plus au niveau de diplôme le plus élevé, 35,3 % des personnes présentent des limitations, contre 72% dans le groupe au niveau d’instruction le plus bas.

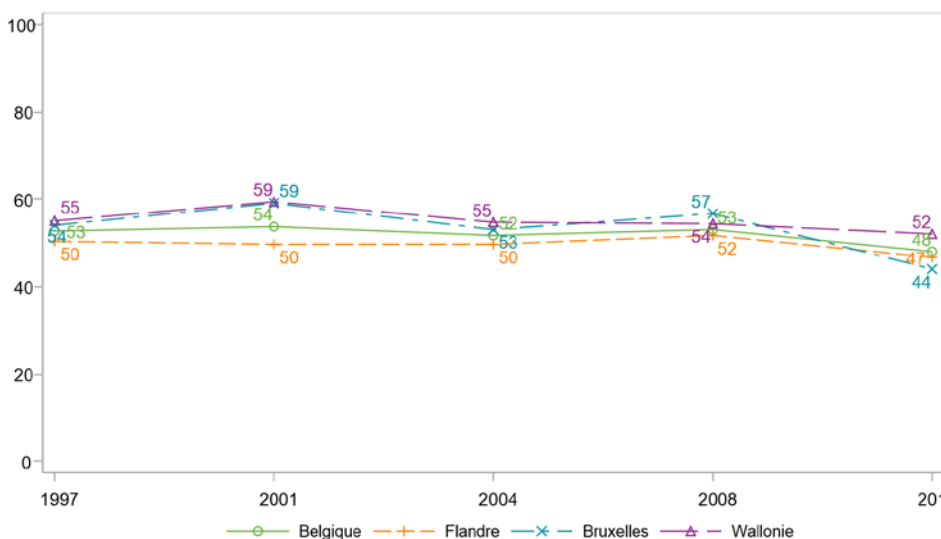
Pourcentage de personnes de 65 ans et plus ayant une limitation physique ou sensorielle dans ses activités de base, par niveau d’instruction, Belgique 2013



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

Depuis l’enquête de 1997, la proportion de personnes de 65 ans et plus qui vit avec des limitations dans les activités de base reste stable, autour de 55%.

Pourcentage de personnes 65 ans et plus ayant une limitation physique ou sensorielle dans ses activités de base, évolution temporelle, Belgique 1997-2013



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique